

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions: 1^{re} page, 5 fr. la ligne; 2^e page, 3 fr. la ligne
Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef: EMILE LACROIX

Abonnements: Tunisie et Constantine: un an
10 fr.; France et Etranger, 12 fr.

Des projets

pour calmer notre soif
ne retenons que le bon
et surtout le moins coûteux

La disette d'eau dont nous souffrons cette année à la suite d'un hiver particulièrement sec ne doit pas nous faire perdre de vue les objections nombreuses qui furent soulevées en 1912 lors de la discussion du barrage de Zriba.

Tout d'abord, et en premier lieu, il y avait celle des prétentions exagérées du groupe Coignet qui entendait réaliser un bénéfice si considérable, sans déboursier d'autre argent que celui des études, c'est à dire quelques billets de mille, que le projet fut mis de côté malgré l'importance des personnages dans la coulisse qui devaient se partager la forte somme entre compères et amis.

Ensuite, il ne faut pas oublier les multiples inconvénients d'un barrage :

1° eau forcément contaminée et par conséquent impropre à la consommation ;

2° envasement sûr et certain du réservoir dans un temps plus ou moins long. Des exemples : le barrage de Perrégaux en Algérie et celui du Réaltor, près d'Aix-en-Provence aujourd'hui complètement abandonné.

Nous avions à Tunis l'instimable avantage, autrefois, de boire une eau parfaitement pure, claire et limpide, qui était renommée très loin à la ronde et même dans toute l'Algérie, l'eau de Zaghouan n'avait pas sa pareille dans toute l'Afrique du Nord, l'insuffisance de son débit par suite de l'augmentation de la population nous mit dans la nécessité de recourir aux eaux du Bargou qui étaient loin de valoir la première mais dont les inconvénients n'offraient aucun danger réel pour la santé publique. En serait-il de même après l'adduction des eaux de Zriba, c'est ce que l'on ne saurait affirmer aussi avant de traiter avec le groupe Coignet convient-il d'être prudent et de bien voir et examiner si d'autres projets ne seraient pas préférables.

Notre ami Jacques Bahar, un spécialiste en matière d'eaux, préconisait l'emploi des eaux de la Medjerda qui seraient amenées dans un vaste réservoir construit en plein lac Sedjoumi après une épuration parfaite et complète et encore disait-il ces eaux ne devraient servir que pour l'arrosage et le lavage et non pour la consommation; la dépense eût été faible par rapport aux services rendus. Son projet pour des raisons que nous n'ignorons pas ne fut pas pris en considération pas plus du reste que celui du groupe Coignet qui revient aujourd'hui seul sur le tapis, Bahar n'étant plus là pour prôner le sien, moins coûteux et probablement plus profitable.

Nous espérons bien qu'avant de se lancer dans cette valse des

millions on étudiera sérieusement tous les projets qui peuvent retenir l'attention et l'on se demandera aussi s'il n'y aurait pas, quelque part, dans les parages de Maktar, de Béja ou de Thala, abondamment pourvus d'eau de toute première qualité, des sources pouvant être captées et les eaux amenées à Tunis par une conduite placée tout le long du chemin de fer ce qui procurerait une économie sérieuse d'installation.

Pour nous, si le projet Coignet devait être exécuté les eaux de Zriba ne devraient pas plus servir à l'alimentation que celles de la Medjerda, nous avons encore une eau potable, ne la contaminons pas par l'adduction d'eaux qui compromettraient gravement la santé publique tout comme celles de Perrégaux et du Réaltor.

Le pain cher, à 1 fr. 20 le kilo, voilà le cadeau du Journal Le Colon Français

BULLETIN

L'Emprunt Tunisien

Le télégraphe a apporté tard, dimanche, la nouvelle du vote de notre emprunt écorné, c'est vrai, d'une quarantaine de millions probablement du coût de la ligne de Bir-Kassa — Les Salines.

Cela ne veut pas dire que cette ligne ne se construira pas, seulement pas avec les fonds de l'emprunt c'est-à-dire sur le dos des contribuables, c'est du reste ce qu'a demandé M. Bousset, le rapporteur du projet à la Chambre des députés qui était tout d'abord, paraît-il, hostile à l'emprunt et finalement pour marquer l'intérêt qu'il porte à la Tunisie, a accepté de rapporter le projet.

D'autres députés devaient faire des réserves sur l'emploi des fonds, tous ont cédé à la fatigue d'une journée particulièrement accablante et renoncé à la parole, promettant d'intervenir plus tard dans le grand débat qui s'ouvrira sur les colonies... à pâques ou à la trinité.

Au Sénat, dont fait partie notre résident général, c'est la, qui l'eût cru qu'il rencontra les plus sérieux adversaires et un moment notre emprunt fut sur le point de rester sur le carreau. Il fallut toute son énergie et celle de notre ami Gallini pour enlever le vote de l'emprunt diminué comme nous disons plus haut.

Qu'importe? Djérissa seul pourra très bien supporter les frais de construction de la nouvelle voie puisque ses bénéfices en 1919 se sont élevés à la jolie somme de 4.500.000 de francs en chiffres ronds, sur lesquels 2.700.000 ont été versés comme

benefices de guerre, comme ceux-ci n'existent plus aujourd'hui ils pourront être affectés à garantir la somme nécessaire à la construction de la nouvelle ligne à laquelle devront naturellement participer les autres exploitations au prorata de leurs expéditions supplémentaires.

A quand l'interdiction de la fabrication et de la vente de la boukha.

Alors que l'absinthe et l'anisette sont prohibées on ne s'explique pas pourquoi la boukha ne subit pas le même sort.

NOS ÉCHOS

Le Sénateur Gallini à Tunis

Les vacances parlementaires vont ramener parmi nous notre ami M. François Gallini, sénateur de la Corse et maire de Sousse qui arrivera à Tunis par un des prochains courriers sans doute celui de mardi 10 courant. D'ores et déjà nous adressons à notre ami nos plus sincères et amicaux souhaits de bienvenue.

A la direction du B. G.

Depuis assez longtemps on parlait du départ de M. Herrmann, l'honorable directeur du B.G. mais c'est avec plaisir qu'on le voyait toujours à son poste, indifférent aux rumeurs.

Aujourd'hui, la nouvelle est officielle; M. Herrmann nous quitte définitivement pour aller occuper une haute situation en France. Nous ne le laisserons pas partir sans lui dire les regrets éprouvés par tous ceux qui le connaissent et ont eu l'occasion de l'approcher.

Nous conserverons de lui le meilleur souvenir et nos vœux l'accompagnent lui et sa famille dans sa nouvelle résidence.

Dans la légion d'honneur

Nous adressons nos plus vives félicitations à notre ami Si Mustapha ben Osman, Caïd du Djerid qui vient de recevoir la croix d'officier de la légion d'honneur. Nul rosette ne pouvait être mieux placée, que sur la poitrine de ce bon serviteur de la France.

Et nous le félicitons également pour la Croix posthume de chevalier conférée à son fils mort en brave pour la France.

Circulation pénible

Si l'hiver il est fort incommode de voyager la nuit dans des trains sans sécurité par contre il est pénible de parcourir le bled même en chemin de fer pendant les journées accablantes de l'été voilà pourquoi les Compagnies du B. G. et de S. G. devraient avoir un horaire d'été avec trains de nuit et un d'hiver avec trains de jour.

Si notre pauvre Deschanel de président devait partir à midi vingt cinq de Tunis, exactement midi moins sept, heure solaire pour Sousse ou Sfax pour sûr qu'il n'arriverait pas au terme de son voyage sans piquer du nez sur la voie.

Est-ce qu'on ne pourrait pas faire partir le 2^e train de Tunis-Sousse-Sfax à huit heures du soir pour arriver à Sfax le matin de bonne heure et à Gabès vers neuf ou dix heures, et sur la ligne de Gafsa-Tozeur de remettre en circulation les trains de nuit jusqu'à l'automne?

Mabrouck

Nous nous associons bien sincèrement aux félicitations adressées par la "Tunisie Française" à notre ami Taieb Ellamti, de Sousse, fils de notre correspondant dans cette ville, qui vient d'être autorisé à tenir un débit d'armes, de poudre et articles de chasse par arrêté en date du 20 mai dernier.

Le choix que vient de faire le Gouvernement est des plus heureux et prouve le degré de confiance qu'inspire M. Taieb Ellamti qui appartient à une des plus honorables familles de Sousse qui jouit de l'estime et de la considération générales.

Bienvenue

Nous avons reçu les premiers numéros de "L'Intransigeant" un nouveau journal qui vient de paraître à Tunis sous

la direction de M. Nino Disegni, sujet italien, fils de M. Tulipiano Disegni, de Tozeur, celui-ci frère de MM. Lieto et Adolfo Disegni honorablement connus sur la place de Tunis.

Nous lui souhaitons bonne chance et longue vie tout en étant étonné de ne pas le voir paraître dans la langue maternelle de son directeur, c'est-à-dire en italien.

Nice à Mulhouse

La plus merveilleuse excursion de montagne du monde entier, c'est de partir de Nice, sur la Côte d'Azur, pour aboutir à Mulhouse, en Alsace, en longeant les plus hauts sommets des Alpes, du Jura et des Hautes Vosges, voilà, pour les touristes qui désirent se reposer tout en employant utilement leurs vacances, une attraction sans pareille et véritablement féérique.

Au cours de cette merveilleuse randonnée, qui peut être réalisée en 8 étapes au moyen des Services automobiles P. L. M. de la route des Alpes et du Jura, le voyageur parcourt une magnifique route de 1200 kilomètres en passant par le Col de la Cayolle (2352 m.), Barcelonnette, le Col de Vars (2115 m.), le Col d'Isard (2409 m.), Briançon, le Col du Lautaret (2075 m.), Grenoble, le Massif de la Grande Chartreuse, Chambéry, le Lac du Bourget, Aix-les-Bains, le Lac d'Annecy, Annecy, le Col des Aravis (1500 m.), St Gervais, Chamonix, Evian, Genève, le Lac Léman, le Col de la Faucille (1323 m.), Champagnole, Besançon, Belfort, le Ballon d'Alsace (1245 m.) et Thann.

Succès Universitaire

M. Paul Ghez, fils de M. I. Ghez, secrétaire en chef de la Municipalité de Sousse, vient de subir avec succès les examens de licence en droit devant la Faculté de Lyon avec la mention bien.

Nos félicitations.

Carnet

Nos compliments aux familles Eugène Martz et Benedetti qui vont être alliées grâce au mariage de Mlle Jane Martz avec M. J. A. Benedetti, commis de l'Office Postal Tunisien à Ferryville.

Nos vœux de bonheur aux futurs époux.

La spéculation illicite

"Ce qu'est le délit de spéculation illicite, ses répercussions sur le commerce et la production, tel est le titre d'une brochure que vient de faire paraître chez E. de Bocard, éditeur, 1, rue de Médecins à Paris, M^{re} Pierre Casanova, ingénieur agronome, avocat à la Cour d'appel de Paris, gendre de notre ami F. Gallini, sénateur de la Corse.

Tous les commerçants, les industriels et les Chambres qui les représentent auront le plus grand intérêt à la posséder, car elle les renseigne d'une façon exacte, parfaite sur le délit de spéculation.

Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire l'avant-propos qui donne au lecteur un aperçu du sujet traité avec maîtrise par un ingénieur qui occupe une brillante place au barreau de Paris parmi les avocats d'affaires :

Une loi de salubrité publique a été promulguée durant la guerre, le 20 avril 1916; son but était de mettre un terme aux pratiques éhontées de mercantisme qui s'enrichissaient pendant que les autres se battaient, et dont les agissements provoquaient la hausse des denrées et contribuaient à créer la vie chère. Strictement appliquée, cette loi aurait suscité l'unanime approbation des consommateurs, des commerçants et des producteurs. Mais les juges ont voulu ajouter à l'œuvre du législateur, et la loi qu'ils appliquent, si différente de celle que les Chambres avaient votée, est devenue aujourd'hui pour tout le commerce honnête une menace redoutable.

Nous nous proposons d'indiquer les dispositions de la loi du 20 avril 1916, complétées et aggravées par la loi du 23 octobre 1919; et de fixer les étapes d'une jurisprudence de jour en jour plus extensive et plus dangereuse. Nous nous efforcerons, ensuite, d'en faire ressortir les conséquences, non seulement à l'égard des commerçants pour qui elle établit un régime d'insécurité et d'instabilité véritablement intolérables, mais encore vis-à-vis des producteurs, qui, pour éviter

des poursuites, sont, contre l'intérêt évident du pays, débarrassés de la production de certaines denrées pourtant indispensables.

Où va l'argent français?

A Monte-Carlo, dit la France Extérieure qui a déjà exposé dans quelles conditions scandaleuses l'argent français est drainé vers Monaco. Depuis la guerre la principale monnaie que tout le budget repose sur les bénéfices de sa maison de jeu ne vit que par les visiteurs qui lui arrivent de France, Anglais, Américains, Espagnols, qui pourraient tout aussi bien dépenser leurs disponibilités dans nos villes d'eaux ou dans nos stations balnéaires, sans parler des innombrables Français, sont invités journalièrement à verser entre les mains des croupiers de M. Blanc tout cet argent, dont la sortie est si scrupuleusement surveillée sur toutes nos frontières.

De l'avis même des administrateurs de la Société des Bains de Mer de Monaco, le total approximatif des sommes ainsi soustraites à la fortune publique est évaluée à plus d'un million par jour.

Le mal que nous signalons serait peut-être atténué si ce pays que nous entretenons pensait effectuer ses achats en France. Ainsi l'argent qui découle pour reprendre l'expression de M. Blanc, nous reviendrait en partie. Mais, comme actuellement le change est favorable par rapport à la lire, l'administration du prince s'adresse uniquement à l'Italie. Vous voyez de suite par quel mécanisme l'argent français traverse la frontière après une halte dans les caisses du Casino!

Pendant ce temps notre change, baisse, le coût de la vie augmente; par suite de l'interdiction d'importer, toutes nos frontières sont fermées à nos commerçants ou industriels, seul M. Blanc et ses compères sont autorisés à développer l'exode de nos capitaux à l'étranger.

Qu'attend-on pour rétablir les laissez-passer entre Nice et Monaco?

Un Américain poursuivi.

Des poursuites ont été intentées contre M. Charles Morse pour délit contre la loi dite du Shipping Board, aux termes de laquelle il est interdit de vendre à des sujets étrangers un navire américain.

L'acte d'accusation déclare que M. Morse a vendu, en août 1917, le vapeur « Marc Cul-longh » au protectorat français en Tunisie pour une somme de 500.000 dollars.

Les sept vaches maigres.

Cela commence bien! Pas d'eau et très peu de récolte de blés, orges, avoines ou fèves! Et l'huile toujours chère!

Pour commencer on augmente le prix du pain de huit sous par kilo! C'est ça qui va rendre la vie agréable aux pauvres bougres dans notre belle Tunisie! Belle! O combien!... de loin, de très loin...

Ah! si nous avions encore nos montagnes de céréales qui faisaient tant jaser, comme nous voudrions les voir toujours là aujourd'hui!

Peau de Portugal

PARFUM EXQUIS - DERNIER CRI

Les Intérêts Français en Italie

MM. Ludwig Toeplitz, Ansaldo
et les Mines d'Héraclée

Le conflit que nous signalions dans notre dernier numéro entre les frères Perrone, propriétaires des établissements Ansaldo et la Banca Commerciale prend une allure qui ne saurait nous laisser indifférents. Les premiers renseignements sur les dessous de cette « discussion » qui englobera bientôt — une commission arbitrale vient d'être nommée — qui englobera d'ailleurs nous, plusieurs financiers

français, nous avons été également les premiers à porter devant le public, le procès qui sépare les deux plus puissants groupes financiers d'Italie.

Si on se rapporte aux accusations des frères Perrone, M. Tepplitz serait l'âme de la Banca Commerciale. Ils expliquent ainsi pour quelle raison cent huit mille actions de la susdite banque circulaient hors d'Italie en 1918. Ainsi, trouvent-ils une explication dans le fait que M. Ludwig Tepplitz s'est livré à une campagne contre l'Italie en Amérique. Il est établi d'autre part, qu'à la tête de certains bureaux de la Banca, on trouve des hommes expulsés d'Angleterre après avoir été mis dans des camps de concentration. Mais un fait plus grave est à signaler.

On sait que la Société des Mines d'Héraclée, Société ottomane procure la majeure partie du charbon des ateliers Ansaldo. La Banca Commerciale, détentrice de près de 30 o/o des actions de cette Société vient de les négocier sans avis du Conseil d'administration ni de l'assemblée des actionnaires, portant ainsi une grave atteinte au ravitaillement en charbon de l'Italie.

LÉO LÉONCAVALLO,
de la France Extérieure.

N. B. — Ce Tepplitz qui représente du sein du Conseil d'administration des Phosphates Tunisiens de Kalaâ-Djerda les intérêts de ses compatriotes allemands fut chaleureusement défendu par le Sr. Mougeot quand nous l'avons accusé d'être resté un hoché de cœur et d'âme sous la pelure d'une naturalisation italienne.

L'ÉDIFIANTE HISTOIRE des pétroliers allemands revêt l'incapacité noire de Pichon

(Suite et fin)

Un ultimatum à l'Allemagne

Nous répondons par un « Mille regrets », et le 31 octobre notre délégué à New-York télégraphie qu'un ultimatum va être adressé à l'Allemagne pour la mettre en demeure de livrer les pétroliers, mais... la Standard Oil

obtient alors de Washington des instructions nouvelles pour M. Polk, afin de contester devant le conseil suprême économique la décision prise. Et, en effet, ce dernier remît un mémorandum à M. Clemenceau. Cette nouvelle manœuvre, ce moyen de pression paraissent tellement inacceptables que M. Dresel, conseiller d'ambassade américain adjoint à M. Polk, en convient lui-même dans une réunion qui a lieu le 10 novembre dans le cabinet de M. Bérenger, lequel en rend confidentiellement compte le 11 au président du conseil.

L'ordre de faire partir les pétroliers est tout de même envoyé à Hambourg, mais... alors, subitement, on ne trouve plus d'équipages, puis une grève (?) de dockers retarde encore cette opération.

Enfin, le 28 novembre, le premier pétrolier attribué à la France — le seul qui le soit en fait jusqu'à présent — le Pèchelbronn, quitte Hambourg, et neuf autres suivent péniblement, mais pour se rendre à Firth-of-Forth.

Cette fois, pensez-vous, c'est fini ? Pas encore. Malgré tout, la Standard Oil, qui les a empêchés pendant de longs mois de quitter Hambourg, a réussi à immobiliser dans ce port d'Angleterre les « tanksteamer » qu'elle vise, cependant que nos besoins en pétrole sont très grands et onéreux, la presque totalité de nos transports d'huile minérale se faisant sous pavillon étranger, et que nous subissons une pénible crise de combustible; mais ceci est évidemment le dernier souci de la Standard Oil.

Un langage nouveau

Dans le but de mettre fin à cette... comédie dont nous faisons les frais, le ministre des finances actuel, qui a compris l'importance de cette affaire et entend qu'elle soit liquidée, vient donc d'adresser à la commission des réparations une lettre où il dit entre autres judicieuses choses:

« Cette question a été réglée à maintes reprises non seulement par le conseil suprême économique, mais encore par le conseil des cinq, mais ces décisions n'ont jamais été suivies d'exécution, par suite de difficultés perpétuelles qui ont été soulevées par l'Amérique.

« ...Or, il est inadmissible que les

alliés pour une simple question d'attribution en gerance provisoire, retiennent neuf navires-citernes dans un port britannique. »

Et M. Marsal ajoute, pour déjouer la dernière manœuvre de la Standard Oil:

« Au cours des négociations, il avait été envisagé que le premier voyage desdits navires serait destiné à assurer le transport d'Amérique en Allemagne. Le gouvernement français ne saurait actuellement accepter cette solution. Il n'a pas eu effet dépendu de lui que le premier voyage de ces navires n'ait lieu des le mois de septembre dernier; il ne saurait donc être tenu pour responsable des retards, et la situation nécessite leur affectation immédiate au ravitaillement français. Dans le cas où une réponse à ces propositions ne parviendrait pas de Washington dans un délai de quinze jours, le gouvernement français se verrait dès l'obligation de demander à la commission des réparations de passer outre. »

Mais, n'est-ce pas, que cette histoire est édifiante!...

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au public que les premières affiches de location des propriétés (tenues et terrains) relevant des fondations habous public et privé sont placardées dans les principaux centres depuis le 17 juillet.

Il appartient aux intéressés de prendre connaissance de ces affiches qui portent pour chaque propriété toutes indications utiles, notamment les date et lieu de l'adjudication.

Les terrains de moins de 10 hectares font l'objet de listes séparées qui sont placardées à l'entrée du local de l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise, à Tunis.

L'adjudication de location de ces petits terrains n'a lieu qu'à Tunis les lundi et jeudi de chaque semaine.

Les propriétés grandes et petites font l'objet de listes spéciales qui sont placées à l'entrée de la Djezaïa, 55, rue de l'Eglise, 24 heures avant le date de l'adjudication.

Le Président des Habous

C. SFAR.

JAMAIS rien ne vaudra MAUD l'Eau et la Poudre de riz MAUD EUVÉ, 79, Avenue Gambetta HYÈRES (Var)

Sempre Avanti

Voulez-vous avoir de la santé? Ne buvez que les sirops, liqueurs, liqueurs de la Maison:

BUX et PAVIA

12, Avenue Krantz — SOUSSE

GROS & DETAIL

Service à domicile Expéditions à l'intérieur

Ce qu'il faut lire:

LA GUERRE ILLUSTRÉE de 1914

par GABRIEL HANOTIAUX

Membre de l'Académie Française.

J'AI VU LA VIE AÉRIENNE

Châlerée du Nord

A LA BELLE ROUENNAISE

Agents dépositaires

BOULLIER & PARA

12, Rue Es-Sadikia — TUNIS

POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile VICTORINE reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. COMPTOIR GÉNÉRAL DES PRODUITS LUBRIFIANTS — TUNIS.

PETITES ANNONCES

0,75 la ligne minimum : 2 lignes

A CÉDER : Un appareil ACOUSTICON, système perfectionné, en très bon état, ayant très peu servi à sacrifier au prix d'avant guerre, s'adr. au journal.

A céder après fortune faite GRAND HOTEL de premier ordre dans une grande ville de Tunisie Belle clientèle - facilités de paiement Pour renseignements, s'adr. au journal.

A VENDRE à St GERMAIN à 100 mètres de la plage

Villa de six pièces, cabinet de toilette w.-cl. grande veranda et cuisine; Grande dépendance composée d'une écurie pour 2 chevaux, chambre de bonne, petit appartement de 2 pièces et une cuisine, chambre de jardinier et une autre de débarras - grand poulailler - eau de Zaghouan avec bassin réservoir fermé de 3000 litres - 1.000 mètres de terrain comprenant de 350 arbres fruitiers - 350 pieds de vignes, une vingtaine d'oliviers. Trois façades dont une de cent mètres sur boulevard et les deux autres de 40 mètres sur rues conduisant à la plage. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau du journal.

MAISONS RECOMMANDÉES

Grand Hôtel de France - Annexes: Buffet de la Gare et Hôtel du Centre - L. de LACROIX, Propriétaire - SOUSSE (Tunisie)

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes - A. COMBRY, 5 et 7, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la poste) - Tunis.

Importation - Exportation de tous produits - Mohamed Ellamti - négociant - rue de France - Sousse (Tunisie) - Adr. Télégr. M. Ellamti - Sousse.

Pianos et Musique, G. rue Es-Sadikia, Tunis J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.

Entreprise Générale de Plomberie, Zinguerie et Electricité, David Cohen, 57 bis, rue des Maltais, Tunis.

Entreprise Générale de Travaux Electriques A. MINAUD & Fils, ancien Anceuturier & Minaud - 7, Rue Léon-Roches - Tunis. Réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques - Reboîlage - Enroulement.

Droguerie de la Poste, S. Attal, 15, Rue d'Italie (en face la Poste), Tunis. Produits photographiques, produits chimiques etc.

Denrées coloniales: Borg frères - 11 rue des Glacières Tunis - Maison de confiance vendant au détail au prix du gros. Produits de 1er choix.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, boulangerie, G. B. Franco, X. FARRUGIA Succ^r, 13, Rue Sidi Bou Mendil, Tunis

Postaux, Dattes, Huiles et Confitures J. Zeitoun, 2, rue d'Italie, expédition pour tous pays.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France, Tunis. Brama Frères et Cie, pp^{tes}

MANSOUR BEN GEMAA - Ship Chandler - Fournitures Générales pour la Marine - Sfax (Tunisie) - Maison Fondée en 1900.

Grand Hôtel de France, Sfax. 1^{er} ordre, Viazzi, propriétaire; eau conduite dans toutes les chambres, cuisine soignée, service irréprochable.

Pharmacie Seemama, (diplomé de la faculté de médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais, Tunis - Maison Française.

Maison de santé pour les yeux dirigée par M. le Dr Guénod. 1^{er} clinique fondée en Tunisie en 1883. 1, rue Zarkoun, Tunis.

Chocolat Modigliani, pur cacao et sucre, Expédition à l'intérieur, 19, rue Es-Sadikia, Tunis.

Manufacture de Chaussures de Luxe, M. SEBAG, 7, rue de Constantine - Tunis.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes - Maison LADISLAS, 4, Avenue de France, 4 - TUNIS

Artificiers - PAONESSA père et fils - Avenue Jules-Ferry - TUNIS.

UNCAILLERIE-FERRONNERIE - Fers, fontes, Aciers, Métaux. Fournitures Générales pour mines et entrepreneurs de travaux publics. Articles de ménage. Eclairage et Chauffage. Maurice Azerm - 11, Rue d'Italie et Rue Es-Sadikia. 11 - Entrepôts: Rue Jean Le Vacher - Télégrammes: Azerm, Tunis - Téléphone 8.43.

Sempre avanti - Brasserie de la Bourse (Ancienne Brasserie Bellevue) BLX & BORG, propriétaires, Sousse-Tunisie - Consommations de 1er choix, liqueurs de marque.

Le Gérant: E. LUMBROSO

Imp. spéciale de la « Petite Tunisie Sociale » sous la direction de

Imprimerie Franco-Italienne

L. SORACI

17, Rue d'Athènes - TUNIS - Télég. 11.34

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

VÊTEMENTS J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS



PHARMACIE BLOCH
LÉON BLOCH FILS

Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Spécialités françaises et étrangères; Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expéditions immédiates. Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme - Capital 78 millions
SUCCURSALE DE TUNIS: Avenue de France
Agences à SOUSSE, SFAX et BIZERTE
PRETS hypothécaires en participant avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banques. Escompte. Recouvrements. Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Cheques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus Vacuum Mobiloil

Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS
Téleg. Import-Tunis Téléphone: 0.74

Société Générale

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France Société anonyme fondée en 1874 au capital: 500.000.000 Siège Social à Paris: 54 et 56 rue de Provence Agences en Tunisie: TUNIS, SOUSSE - SFAX

Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts; Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

RESTAURANT DU JAPON

C. FIORINI & C. FALORNI, PROPRIÉTAIRES
7, Rue Amilcar, 7 - TUNIS
Service à la Carte. - Repas sur commande. - Vraie Cuisine italienne. - Spécialité de Ravioli et Cassate. - VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Chaux Hydraulique et Ciment Paul POTIN

DÉPOT: rue de Turquie (Port)
BUREAU: 22, rue Es-Sadikia
Téléph: Tunis n° 197. Pefinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13 rue d'Alger Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - poste Français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille - Tunis et Tunis - Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, 8, rue d'Alger.
L'Agent principal: CASIMIR PÉDELUPÉ.

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

Grande DISTILLERIE TUNISienne G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900. Médaille au Concours Paris 1900.
St^e F^{se} DES CHAUX ET CIMENT DU BOU-KORNINE
A. BELLINO & Cie (Hammam-Lif)
Chaux éminemment hydraulique admise par les Administrations
Adresser les commandes et correspondances à Hammam-Lif
DÉPOT: 77, Avenue de Carthage - TUNIS

TRACTEURS MAC CORMICK

Machines de Récolte OSBORNE disponibles à Tunis
MAISON R. WALLUT & C^{ie} (R. WALLUT ET G. HOFMANN, ASSOCIÉS) - Tunis

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions entièrement versés
Agences de Tunisie: Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires etc. etc.
DEPOTS A VUE: 2 o/o - DEPOTS A ECHEANCE FIXE:
de 6 mois à 11 mois 1/2 3 o/o
de 1 an à moins de 2 ans 3 1/2 o/o
de 2 ans et jusqu'à 4 ans 4 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

Banque de Tunisie

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des TUILERIES de MARSEILLE & Cie
CHAUX & CEMENTS « VALETTE-VIALLARD » de CRUAS Admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
FERS, ACIERS MARCHANDS TOILES NOIRES & GALVANISÉES
Fil de fer à torçage 13-14-15
BUREAUX: 8, Rue Es-Sadikia
ENTREPOT: Rue de Portugal prolongé - TUNIS - (Tél. 1.68)